

DECISION DU MAIRE N° 2022-016D

**Demande de subvention au Conseil départemental 13
Aide Travaux de proximité**

Le Maire de la Commune de Saint-Cannat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2020-010 du 27 mai 2020 portant délégation de pouvoir du conseil municipal à Monsieur le Maire, **et notamment son alinéa n°26,**

CONSIDERANT qu'il est de bonne administration de solliciter des subventions d'investissements à divers partenaires institutionnels publics,

CONSIDERANT que chaque investissement présenté ci-dessous a une valeur inférieure à 100.000€ HT et qu'il peut donc être procédé à des demandes de subvention par Décision du maire, en lieu et place d'une Délibération du conseil municipal,

Le Conseil départemental des Bouches du Rhône dispose d'une politique d'aide aux communes via divers programmes de subventions.

Notamment, les travaux peuvent être financés à 70% par le Département au titre des « Travaux de proximité », dit « PROXI ». Le montant des investissements ainsi financés est plafonné à 85.000€ HT, pour une subvention maximum de 59.500€ HT, et pour des travaux ne dépassant pas 100.000€ HT.

Chaque commune peut demander chaque année un maximum de 7 dossiers au titre de ce fond de subvention.

	Désignation	Coût € HT	Département PROXI 2021 70% (sur 85.000€ HT)	Autofinancement communal 30% minimum
1	Ilots de fraîcheur dans la cour de l'école Barbizet : réaménagement du préau et création d'une pergola	99.434,56€ HT (Écrêté à 85.000€ HT)	59.500€	39.934,56 €
2	Travaux : Fourniture et pose de matériels sportifs, réfection du grillage des terrains de tennis, de la clôture du parking route d'Eguilles, cheminement piéton sur le parcours de santé, Réparation de vitraux à l'Eglise et mise aux normes de l'électricité de la chapelle Lafargue	91.248,86€ HT (Écrêté à 85.000€ HT)	59.500€	28.528,86 €
3	Réalisation d'une liaison entre le chemin du Budéou et l'avenue Jean Monnet	95.731,38€ HT (Écrêté à 85.000€ HT)	59.500€	36.231,38 €
4	Réfection du chemin de la Carraire, du cheminement piéton avenue Jean Moulin et aménagement de l'espace vert du complexe sportif Albert Barre	98.478,79€ HT (Écrêté à 85.000€ HT)	59.500€	26.915,45 €
5	Travaux de voirie et réfection du réseau des eaux brutes des fontaines	86.415,45€ HT (Écrêté à 85.000€ HT)	59.500€	27.357,84 €
6	Travaux de réfection de menuiseries à la maternelle, au restaurant scolaire et à l'espace jeunes. Travaux au local Espace Jeunes (peintures, sol, ouverture du pignon)	85.171,84€ HT (Écrêté à 85.000€ HT)	59.500€	26.445,16 €
7	Aménagements des espaces publics : village, aires de jeux et espaces sportifs et réalisation d'une pergola au Boulodrome	97.516,48 € (Écrêté à 85.000€ HT)	59.500€	38.016,48 €



Planning prévisionnel de réalisation

1	Ilots de fraîcheur dans la cour de l'école Barbizet : réaménagement du préau et création d'une pergola	2nd semestre 2022
2	Travaux : Fourniture et pose de matériels sportifs, réfection du grillage des terrains de tennis, de la clôture du parking route d'Eguilles, cheminement piéton sur le parcours de santé, Réparation de vitraux à l'Eglise et mise aux normes de l'électricité de la chapelle Lafargue	2nd semestre 2022
3	Réalisation d'une liaison entre le chemin du Budéou et l'avenue Jean Monnet	2nd semestre 2022- 2023
4	Réfection du chemin de la Carraire, du cheminement piéton avenue Jean Moulin et aménagement de l'espace vert du complexe sportif Albert Barre	2nd semestre 2022- 2023
5	Travaux de voirie et réfection du réseau des eaux brutes des fontaines	2nd semestre 2022- 2023
6	Travaux de réfection de menuiseries à la maternelle, au restaurant scolaire et à l'espace jeunes. Travaux au local Espace Jeunes (peintures, sol, ouverture du pignon)	2nd semestre 2022- 2023
7	Aménagements des espaces publics : village, aires de jeux et espaces sportifs et réalisation d'une pergola au Boulodrome	2nd semestre 2022- 2023

DECIDE :

- De solliciter le conseil départemental 13 pour l'attribution de subvention au titre des travaux de proximité 2022, pour les projets présentés ci-dessus, à un taux de 70%, pour un montant total d'investissements de 543.947.25 € et une subvention de 416.500,00 €,
- De s'engager à respecter les conditions de financement du département,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou en son absence durable Monsieur le premier adjoint, à signer tout document y afférant.

Fait à Saint-Cannat le

7 juin 2022

Jacky GERARD
Maire de Saint Cannat

Acte rendu exécutoire après envoi en
Sous-Préfecture le : 08 juin 2022
Affiché le : 8 juin 2022




La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

2022-016D

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-06-08T11-45-11.00 (MI237941881)

Identifiant unique de l'acte : 013-211300918-20220607-2022-016D-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Demande de subvention au Conseil départemental 13 -
Aide Travaux de proximité

Date de décision : Jun 7, 2022 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions

Acte : [2022-016D.PDF](#)

Préparé
Transmis
Accusé de réception

Date **08/06/22** à 11:45
Date 08/06/22 à 11:45
Date 08/06/22 à 11:49

Par [ELSENHEIMER Sophie](#)
Par [ELSENHEIMER Sophie](#)